A DOMANI PRODUCTIONS
EURL au capital de 500 €
6 square Henri Delormel 75014 Paris
RCS : 831.985.759

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30/06/2023

Le 30/06/2023 à 14h, Philippe Razol, associé unique de la société A Domani Productions, demeurant au 5 square Henri Delormel, gérant, a pris les décisions suivantes :
– Approbation des comptes de liquidation
– Répartition du solde de liquidation
– Constatation de la clôture des opérations de liquidation
– Pouvoir en vue d'accomplir les formalités

PREMIERE DECISION – APPROBATION DES COMPTES DE LIQUIDATION

Philippe Razol, associé unique, approuve les opérations de liquidation ainsi que les comptes définitifs qui en résultent, faisant ressortir un solde négatif de 5912 euros.

DEUXIEME DECISION – CLOTURE DEFINITIVE DES OPERATIONS DE LIQUIDATION

L'associé unique donne quitus au liquidateur de sa gestion et le décharge de son mandat. Il constate la fin des opérations de liquidation et prononce la clôture définitive de la liquidation. Par conséquent, la personnalité morale cesse d'exister à compter de ce jour.

TROISIEME DECISION – POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs à Philippe Razol pour effectuer les formalités légales afférentes aux décisions adoptées ci-dessus.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné dans le registre spécial prévu par la Loi.

Fait à Paris
Le 30 juin 2023

Signature

Philippe Razol